

La rectrice déléguée pour l'enseignement  
supérieur, la recherche et l'innovation

La Rectrice déléguée  
pour l'Enseignement supérieur,  
la Recherche et l'Innovation  
de la région académique Ile-de-France

Rectorat de Créteil  
Service de  
l'enseignement supérieur  
4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2, L718-10 et L719-8  
Vu les statuts de l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Considérant qu'il convient d'assurer, à titre provisoire, la gestion de l'établissement en permettant l'adoption de mesures nécessaires à son fonctionnement

## ARRÊTE

**Article 1 :** Madame Annick Allaire, professeur des universités, est nommée administratrice provisoire de l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis à compter du 18 octobre 2020.

**Article 2 :** Le secrétaire général de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué aux membres du conseil d'administration, publié sur le site de l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Créteil, le 10 octobre 2020



Simone BONNAFOUS